



Guide de rédaction du rapport de PFE

Avant-Propos

Ce document a été élaboré dans le but de présenter les règles standards d'élaboration et de présentation d'un rapport de PFE pour les étudiants des classes terminales (troisième année en Licence Nationale et deuxième année en Mastère Professionnel) à l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax. Il contient les règles de base, la présentation matérielle et la structure du rapport afin d'uniformiser les textes et surtout à les rendre clairs, concis et conformes aux normes reconnues. En fait, il s'agit d'un guide pour la rédaction du rapport du Projet de Fin d'Etudes. Ce guide n'est pas une référence complète de la rédaction technique mais aidera à concevoir, présenter et structurer le rapport.

Direction des Stages

Sommaire

1. Introduction	1
2. Règles de base	1
3. Structure du rapport.....	1
3.1 Pages préparatoires.....	2
3.1.1 Page de garde	2
3.1.2 Remerciements	2
3.1.3 Résumé	2
3.1.4 Sommaire (Table des matières s’il est trop détaillé)	2
3.1.5 Liste des tableaux et liste des figures	2
3.1.6 Liste des symboles et des abréviations.....	3
3.2 Introduction générale.....	3
3.3 Développement « PFE ».....	3
3.4 Conclusion générale	4
3.5 Liste des références bibliographiques ou bibliographie	4
3.6 Annexes	5
4. Présentation matérielle	5
4.1 Format du texte.....	5
4.2 Pagination.....	6
4.3 Tableaux	6
4.4 Figures	7
4.5 Insertion des tableaux et des figures dans le texte	7
4.6 Équations	7
4.7 Citations	8

1. Introduction

La rédaction n'est pas simplement une tâche mécanique et superficielle mais exige une longue planification du travail.

2. Règles de base

Pour qu'un document soit clair et pour que son auteur soit bien compris, le texte doit se conformer aux exigences de la langue. Il est donc absolument nécessaire de veiller attentivement au style, à l'orthographe et à la grammaire. Le rapport de PFE doit être bien présenté et bien compris.

3. Structure du rapport

La structure du rapport de PFE correspond à celle d'un rapport technique. Le lecteur s'attend à retrouver la structure suivante qui doit donc être respectée :

- Page de garde
- Dédicaces (Facultatif)
- Remerciements
- Liste des acronymes, notation, glossaire, etc. (Facultatif)
- Résumé
- Sommaire (Table des matières)
- Liste des figures
- Liste des tableaux
- Introduction Générale (début de la pagination)
- Chapitres
- Conclusion Générale (fin de la pagination)
- Références Bibliographiques
- Annexes (Selon besoin)

3.1 Pages préparatoires

Ces pages précèdent le texte lui-même, c'est-à-dire l'introduction générale, le développement et la conclusion générale. Ils ne sont pas comptabilisés dans la pagination principale du rapport. Ces pages sont : la page de garde, les dédicaces, les remerciements, la liste des acronymes, le résumé, le sommaire, la liste des figures et la liste des tableaux.

3.1.1 Page de garde

La page de garde mentionne le titre du projet, les noms des étudiants, la date, le nom et le logo de l'organisme, les noms des encadrants etc.

NB. La page de garde complète sera téléchargée à partir des comptes des étudiants.

3.1.2 Remerciements

Ils sont placés immédiatement après la page de garde (ou les dédicaces s'ils existent). On n'écrit des remerciements que s'il y a lieu d'en faire. Habituellement, il faut remercier les responsables de l'entreprise qui ont accepté le stage, le (les) encadrant(s), les membres de Jury, etc.

3.1.3 Résumé

Tout rapport s'accompagne d'un résumé d'environ 150 mots (moitié d'une page) dont la lecture doit suffire à comprendre le sujet. Les personnes qui reçoivent ou consultent un rapport n'ont pas toujours le temps de le lire au complet, d'où l'importance du résumé. Il est conseillé d'ajouter les mots clés du projet et un résumé en anglais (ABSTRACT)

Le résumé comporte les éléments suivants :

- L'objectif du rapport
- La description du problème et la présentation de ou des méthode(s) employée(s)
- Les principaux résultats, les principales solutions envisagées
- Les conclusions et les recommandations

3.1.4 Sommaire (Table des matières s'il est trop détaillé)

Il apparaît à la suite du résumé. Le sommaire de ce guide peut être utilisé comme un exemple.

3.1.5 Liste des tableaux et liste des figures

Elles se situent à la suite du sommaire, chacune sur une feuille séparée. Ces listes présentent les titres des tableaux et des figures et leurs numéros de page.

3.1.6 Liste des symboles et des abréviations

Elle se situe à la suite de la liste des tableaux et des figures sur une feuille séparée. Les abréviations doivent être triées en ordre alphabétique.

3.2 Introduction générale

L'introduction générale (1 à 2 pages) est composée de quatre parties :

- La mise en situation
- La problématique
- Les objectifs
- La présentation des chapitres

Lorsque l'introduction respecte cette composition, le lecteur obtient rapidement une idée globale du document. La mise en situation consiste à situer le propos du rapport dans un contexte global pour donner au lecteur quelques balises pour se retrouver, pour se familiariser avec le sujet. Ensuite, il faut énoncer la problématique pour mieux cadrer l'étude et déterminer les objectifs. Enfin, il s'agit de l'identification du plan de rédaction en présentant les différents chapitres. L'introduction générale ne doit jamais donner les résultats du stage.

3.3 Développement « PFE »

Le développement est la partie volumineuse du document. Il est constitué de chapitres. On y trouve toute la substance du rapport. Le nombre de pages du rapport est de l'ordre de 60 pages. Profiter des annexes pour respecter ce critère. La partie du développement comporte généralement trois ou quatre chapitres qui doivent, à la mesure du possible, être équilibrés.

Exemple pour la mise en place d'un nouveau système dans une entreprise :

Chapitre 1 : Présentation du projet « cadrage du projet »

On peut intégrer dans cette section ou dans une autre section à part:

- Présentation de l'organisme (entreprise).
- Etude de l'existant.
- Les problématiques de l'entreprise ou la position du problème.
- Les objectifs et la méthodologie de démarche suivie du PFE.

Chapitre 2. Etude ou analyse bibliographique « Etude théorique »

Il est préférable de se concentrer aux mots clés, aux outils et aux méthodes utilisées dans le PFE. Il est important d'éviter des longues phrases et des longs paragraphes. Il faut être sincère au respect des références bibliographiques. Le rapporteur du PFE pourra consulter ces références pour vérification. Eviter les références des pages web internet, surtout les sources non contrôlées (par exemple : Wikipédia, pages perso, etc.)

Chapitre 3 : Travail réalisé ou améliorations apportées « Etude pratique/empirique »

La démarche est composée d'un texte descriptif. C'est une série d'étapes organisée dans une séquence temporelle. La démarche sert à décrire le moyen utilisé pour résoudre le problème. L'analyse est le lien de la démonstration. Elle permet au lecteur de comprendre les choix, les décisions et les conclusions. C'est le pont entre la méthodologie et les solutions retenues.

Il est recommandé de commencer chaque partie du rapport par une introduction partielle et le finir par une conclusion partielle afin de permettre au lecteur l'enchaînement des différentes sections du rapport.

3.4 Conclusion générale

Les conclusions doivent correspondre aux buts et objectifs fixés dans l'introduction. Il faut présenter et souligner les implications et limitations des travaux. La conclusion sert à récapituler et à ouvrir des perspectives. À titre d'exemple, la conclusion comporte en général : une évaluation de la situation ou du problème étudié, les résultats de l'étude et les recommandations, une analyse critique de ces résultats et recommandations, avec suggestion d'études futures s'il y a lieu.

- Synthèse de l'étude : résumer la problématique, l'analyse et rappeler la structure du rapport et résumer les conclusions partielles
- Recommandations : proposer des actions et placer l'étude dans un cadre plus général.

3.5 Liste des références bibliographiques ou bibliographie

Elle comporte les informations permettant au lecteur de retrouver tout ouvrage cité ou auquel on a fait référence dans le rapport (livre, article scientifique, publication gouvernementale, etc.).

Toutes les activités de recherche et d'amélioration nécessitent la consultation d'informations pour appuyer l'argumentation du travail effectué. Les références permettent de vérifier si les informations sont complètes et correctement rapportées et utilisées. Elles pourraient aussi être utiles aux personnes qui voudraient approfondir le sujet. Mais principalement, c'est une question d'éthique qui guide l'ajout des références, car elles permettent de faire ressortir l'originalité du travail effectué. Les références peuvent être de nature différente (livres, journaux, articles, fiches techniques, sites Internet, cours d'enseignement, etc.).

La bibliothèque de l'ISGI comporte des livres importants dans le domaine de qualité, gestion industrielle et logistique. Il est important de profiter de notre bibliothèque.

La liste des références est reportée à la fin du rapport après la conclusion. Pour pouvoir s'y retrouver, il faut donc faire appel à un système de renvoi aux références dans le texte. On préfère utiliser la méthode suivante : On classe les références bibliographiques par ordre d'utilisation et d'apparition dans le rapport de [1], [2], etc. Quand on fait appel à une référence, il suffit d'insérer son numéro correspondant. Pour voir les informations à propos de cette référence, il suffit de se reporter à la plage des « Références bibliographiques » ou « Bibliographie ». Il existe d'autres méthodes possibles pour la classification des références. L'essentiel est d'utiliser une seule méthode, pour assurer une standardisation.

3.6 Annexes

Les annexes sont les parties du rapport dans lesquelles on met les éléments d'information ou de développement qui ne sont pas indispensables au raisonnement ou qui sont trop longs pour être inclus dans le développement. Les annexes sont identifiées par une lettre majuscule (A, B, C etc.) et un titre. Il est fortement recommandé de faire une pagination locale pour les annexes. La présence d'annexes dans un rapport n'est pas obligatoire.

4. Présentation matérielle

Cette section décrit les règles de présentation matérielle des rapports de PFE.

4.1 Format du texte

Le rapport doit être écrit à l'aide d'un logiciel de traitement de texte. Le texte doit se trouver au recto des feuilles uniquement. Le papier doit être blanc, de bonne qualité et de format A4.

Les consignes suivantes s'appliquent à toutes les sections du rapport :

- Marges : 2,5 cm en haut, en bas et 2 cm à droite et à gauche. Une reliure à gauche de 0,5 cm
- Justification du texte : à gauche et à droite (justifié)
- Interligne : 1,5
- Police du texte : Times 12 points

Pour aérer le texte, il est préférable de laisser un espacement de 6 pts entre chaque paragraphe. Les titres sont justifiés à gauche et doivent respecter les caractéristiques présentées ci-dessous :

- Texte : Times 12 points (comme le texte de ce guide)
- Titre des sections ou chapitres : Times 16 points, gras, espacement : 12 avant et 12 après **(1.)**
- Titre des sous-sections : Times 14 points, gras, espacement : 6 avant et 6 après **(1.1, 1.2 etc.)**
- Titre des sous-sous-sections : Times 12 points, gras, espacement : 3 avant et 3 après **(1.1.1, 1.1.2 etc.)**
- Si plus de détail : Times 12 points italique *a) , b)*

Il est à remarquer qu'on ne met jamais un titre du texte à la fin d'une page. De plus, on met la ponctuation (point, virgule, etc.) puis un espace et non pas l'inverse.

4.2 Pagination

À l'exception de la page de garde, toutes les pages doivent être numérotées. Les pages préparatoires peuvent être numérotées par (i, ii, iii, etc.). Toutes les autres pages sont numérotées en chiffres arabes (1, 2, 3, etc.). Les annexes s'ils existent peuvent être aussi numérotés. Le numéro de la page doit être situé au bas de la page. Les tableaux et les figures sont numérotés en chiffres arabes par ordre d'apparition dans le texte. Toutes les sections et sous-sections du rapport sont numérotées à partir de l'introduction.

4.3 Tableaux

Chaque ligne et chaque colonne d'un tableau doit être clairement identifiées. Le titre d'un tableau est placé juste au-dessus du tableau. Le numéro du tableau apparaît à gauche du titre qui doit être suffisamment explicite et le plus court possible. Il faut éviter, si c'est possible, la coupure des tableaux sur deux pages. Appeler le lecteur à consulter le numéro du tableau et non pas « tableau ci-dessus », ou « tableau ci-après ».

La numération des tableaux doit être par chapitres :

Exemples :

- Pour le Chapitre 1 : Tableau 1.1 ; Tableau 1.2 ; etc.
- Pour le Chapitre 2 : Tableau 2.1 ; Tableau 2.2 ; etc.

4.4 Figures

Le titre d'une figure est toujours placé au-dessous de celle-ci. Le numéro de la figure apparaît à gauche du titre. Comme pour les tableaux, le titre des figures doit être explicite et le plus court possible. Appeler le lecteur à consulter le numéro de la figure et non pas « la figure ci-dessous », ou « figure ci-après ».

La numération des figures doit être par chapitres :

Exemples :

- Pour le Chapitre 1 : Figure 1.1 ; Figure 1.2 ; etc.
- Pour le Chapitre 2 : Figure 2.1 ; Figure 2.2 ; etc.

4.5 Insertion des tableaux et des figures dans le texte

Les tableaux et les figures doivent être annoncés et présentés dans le texte qui les précède. S'il n'y a pas assez d'espace dans la page, les tableaux et les figures sont présentés dans la page qui suit. Pour renvoyer à un tableau ou à une figure, le numéro du tableau ou de la figure doit être mentionné ; par exemple « Les valeurs présentés dans le tableau 1.3 ... » plutôt que « tableau à la page 10 » ou « le tableau ci-dessus ».

4.6 Équations

Les formules qui font l'objet d'un renvoi dans le texte sont numérotées de (1), (2)... à (n) entre parenthèses. Ce numéro, placé sur la dernière ligne de la formule, est aligné sur la marge de droite. Les paramètres de l'équation doivent être accompagnés d'une légende.

Par exemple :

La vitesse moyenne est définie par : $V_m = d/T$ (1)

Avec : V_m : vitesse moyenne ($m.s^{-1}$)

d : distance parcourue (m)

T : Temps (s)

4.7 Citations

Une citation est incluse dans le texte si elle ne dépasse pas trois lignes. Elle est insérée entre guillemets. Si la citation dépasse quatre lignes, il faut créer un paragraphe spécial avec une marge de gauche plus grande. Les citations doivent être citées textuellement et intégralement dans le texte.